

SCP MAMELLI
NOTAIRES
20217 SAINT FLORENT
Tel : 04.95.37.06.00
scp.mamelli@notaires.fr

COMMUNE DE LENTO (20252)

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Vannina MAMELLI, officier public, notaire à SAINT FLORENT (Haute Corse), rue Principale, le 30 juillet 2021,

Les Consorts MAZZONI, savoir :

- Madame Marie Antoinette MAZZONI, épouse VITTORI née à LENTO (20252) le 15 avril 1934,
- Madame Joséphine MAZZONI, née à LENTO (20252) le 16 juillet 1935,
- Madame Daria MAZZONI, épouse MAZZONI née à LENTO (20252) le 03 juillet 1937,
- Monsieur Jean Dominique MAZZONI, né à LENTO (20252) le 23 juin 1940,
- Monsieur Dominique MAZZONI, né à LENTO (20252) le 12 novembre 1944,
- Monsieur Félix MAZZONI, né à LENTO (20252) le 24 juillet 1947,

ONT ÉTÉ DECLARÉS PROPRIETAIRES DES BIENS SUIVANTS :

Sur la commune de LENTO 20252,

- Une parcelle de terre cadastrée D-670 lieudit Finochiaja d'une superficie de 00 ha 04 a 17 ca (BND à prendre sur 00 ha 08 a 35 ca) ,
- Diverses parcelles de terre lieudit Santa Croce cadastrées D-87 d'une superficie de 00 ha 04 a 78 ca, D-88 d'une superficie de 00 ha 06 a 30 ca et la maison édifée sur la parcelle D-86 d'une superficie de 00 ha 00 a 70 ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 Mars 2017 il a été dressé un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

"Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription trentenaire acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Pour avis,
Le Notaire

Adresse mail de l'étude : scp.mamelli@notaires.fr
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)